



BULLETIN MUNICIPAL

N°7

NOVEMBRE 1989

Sainte-Anastasie

Football : la défaite au rendez-vous Poussins et pupilles battus à Pignans et Rians

Samedi 21 octobre, l'équipe poussins qui se déplaçait à Pignans afin d'affronter l'équipe locale, a trébuché sur une bonne équipe pratiquant un jeu plus collectif et rapide.

Les pupilles qui se rendaient dimanche matin à Rians avec un effectif réduit dû à l'absence de joueurs blessés. Ils défendirent chèrement leurs chances, grâce à une nouvelle ligne d'attaque mise en place pour la circonstance et qui mérita d'être reconduite.

L'équipe de Rians remportait cette rencontre 3 à 2 avec l'aide d'un défenseur de Sainte-Anastasie.

Il est à signaler la parfaite tenue de notre équipe pupilles qui, malgré les fautes d'arbitrage n'a pas contesté les décisions. Bravo.

Que la trêve de la Toussaint face en sorte que nos jeunes puissent récupérer rapidement afin que la reprise des entraînements qui se dérouleront samedi 4 novembre à 14 h 30,

Sainte-Anastasie

Bienvenue à Jérôme

C'est avec joie que nous apprenons la naissance, à 9 h 40, le 7 octobre, à la maternité de l'hôpital de Brignoles, de Jérôme Raynouard, fils de Marc et de Florence de Rivas ; Jérôme est le petit-fils de notre correspondant local. Bienvenue à Jérôme et félicitations aux parents et grands-parents respectifs.

Jérôme dans les bras de sa maman.

Sainte-Anastasie

Distribution des prix au club de tennis



Le moment des récompenses.

Les membres du club de tennis se sont réunis pour la remise des prix du tournoi de la Saint-Just sous la présidence de M. Dorbe-Maria, maire, invité d'honneur. Le premier prix a été attribué à J.-P. Veizano ; le 2e prix à Castellan ; le 3e prix à Mlle Gwyn Marques de Cayrol et à Michel Girard. Après la remise des prix et des coupes à tous les participants, le maire a félicité les organisateurs et complimenté les participants.

Sainte-Anastasie

Bienvenue à Naïs au sein de la famille Grimaldi



La petite Naïs dans les bras de ses parents.

Une charmante petite poupée dans le fournil de notre boulanger, nous apprenons la naissance de cette petite fille dans la famille de M. et Mme Léo Grimaldi, prénommée Naïs. Nous lui présentons nos vœux de bienvenue et félicitons aux parents.

Sainte-Anastasie

Mme Veuve Henri Fontaine nous a quittés

Avec beaucoup de peine, nous apprenons le décès de Mme Vve Henri Fontaine née Marie Rousseau en 1889, le 5 novembre.

Mme Vve Fontaine et son défunt époux invalide de guerre 1914-1918, avaient depuis de nombreuses années choisi Sainte-Anastasie comme lieu de retraite.

En ce jour de tristesse, Mme Vve Fontaine avait atteint le siècle. Nous présentons à sa fille et son beau-fils, M. et Mme Genin toutes nos condoléances.

Sainte-Anastasie

Rallye équestre d'automne



Organisé par la section d'équitation que préside M. Pellegrino, le rallye équestre d'automne s'est déroulé sur un parcours de 34 km. En voici le classement : confirmés, 1. Alexandra Pellegrino-CADPS ; 2. Vanessa Ronaga - Angélique ; 3. Béatrice Colos - Morges ; 4. Albert Hazard - Gamine ; 5. Michèle Hazard - Valérie.

Chez les débutants, le classement est le suivant : 1. Olivia Rocall - Rava ; 2. Florence Contin - Puma ; 3. Thomas Lopez - Milky.

La saison prochaine, une randonnée d'endurance sera organisée sur 64 km. Après cette belle fête et rassemblement sur l'esplanade de La Font-de-Vert, les participants ont reçu les félicitations de M. Jean-Pierre Morin, maire assisté de M. Jean Machi, troisième adjoint.

Sainte-Anastasie : le dernier hommage à Albert Grisolle

Un impressionnant cortège formé d'élus de tout le canton de La Roquebrussanne, des habitants du village et des communes voisines a accompagné, hier, l'ancien maire de Sainte-Anastasie à sa dernière demeure.

Face à la mairie où Albert Grisolle avait travaillé en tant que premier magistrat, 25 années durant, M. Emeric a rappelé les qualités du défunt en tant qu'homme en tant qu'homme en tant que chef d'entreprise.

Des propos repris au cimetière par M. Jean-Pierre Morin, maire de la localité, pour qui son prédécesseur était « un homme public de cœur, un homme sensible à l'injustice, aux malheurs des autres ».

Albert Grisolle avait été arraché à l'affection des siens jeudi soir à l'âge de soixante-huit ans. Nos condoléances à la famille.



Nous venons de perdre un ami, un homme que nous connaissons bien et qui a compté dans la vie de notre village.

Albert GRISOLLE, Albert comme tous nous l'appelions, n'est plus aujourd'hui parmi nous.

Maire de STE ANASTASIE depuis 1965, sa simplicité, sa sagesse lui avaient valu le profond attachement sans cesse renouvelé de ses concitoyens.

De la vie d'Albert GRISOLLE nous gardons l'image d'un homme public, d'un homme de cœur qui avait l'intelligence des autres et des situations difficiles.

Sa longue expérience d'élus lui avait apporté une lucide connaissance des hommes et de sa commune natale en perpétuelle évolution.

Il avait apporté une lucide connaissance des hommes et de sa commune natale en perpétuelle évolution.

Pour chacun de nous qui l'avons connu, pour les autres, il a dépensé sans compter, son temps, son énergie, sa vie entière.

Albert GRISOLLE possédait, nous le savons, l'art difficile de vivre avec son temps, sans le précéder, ni jamais se laisser dépasser.

De ce qu'il était ou de ce qu'il a fait, nous ne savons ce qui était le plus important. Ce qui est sûr, c'est qu'il a profondément marqué son village en le préparant patiemment aux difficiles mutations de notre époque.

Puissions nous, ne pas oublier ses qualités d'homme et les évoquer encore lorsque les difficultés se présenteront à nous.

Sainte-Anastasie

Poussins : contrat rempli Les jeunes footballeurs ont battu Garéoult (1-0)

Poussins : contrat rempli 1 à 0. Samedi après-midi s'est tenu, sur le stade de Gonfaron, le plateau poussins de la poule C, secteur de Brignoles.

L'équipe poussins de Sainte-Anastasie affrontait Garéoult 1.

Après leur victoire de samedi dernier contre Belgentier (3 à 2), ils tenaient à confirmer ; attaquant le match avec volonté, on devait assister à de belles actions de jeux de part et d'autre.

En deuxième mi-temps, on s'attendait à un match nul lorsqu'à dix minutes de la fin, sur une contre-attaque lancée par les arrières, David Henriot mettait le ballon au fond des filets du goal de Garéoult.

Sainte-Anastasie

M. Albert Grisolle n'est plus Il avait été maire du village pendant 24 ans.

Maire de Sainte-Anastasie pendant 24 ans, M. Albert Grisolle a été enlevé à l'affection des siens et à l'estime de ses concitoyens jeudi soir.

Homme de cœur, dévoué pour son village, M. Grisolle avait été élu pour la première fois alors que la commune ne comptait que trois cents habitants environ. Les Saint-Anastasiens ont aujourd'hui 1.200. Un changement que M. Grisolle a su affronter en toutes circonstances.

Lors des dernières élections, il avait préféré se retirer. Ses obsèques seront célébrées cet après-midi.

Le cortège se formera au domicile du défunt, quartier de Naples à 15 heures, il se rendra ensuite au cimetière. A son épouse, à ses trois fils, à ses sept petits-enfants et arrières petits-enfants, « Var matin » présente ses sincères condoléances.

Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 27 octobre 1989 à VINGT HEURES.

ETAIENT PRESENTS : MM. CORBIER, ABELLO, DEHAYE, CUENOT, REMY, RAYNAUD, LALANDE, TOSELLO
BROSSAUD, MACHET, ISTRIA,
MMES, BOCQUET, LAURENT.
Sous la Présidence de Mr MORIN Jean-Pierre, Maire.

ETAIT ABSENT : MM. FORISSIER.

ORDRE DU JOUR :

- 1°/ AUTORISATION SPECIALE
- 2°/ FONDS SCOLAIRE
- 3°/ REGIE DE RECETTE
- 4°/ CITIERNE INCENDIE DDA
- 5°/ GERBE DECES REBOUL
- 6°/ DEMANDE SUBVENTION ACHAT URNE
- 7°/ PROGRAMME CHEMIN 1989
- 8°/ ACQUISITION FONCIERE ESPACE VERT
- 9°/ MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DU COLLEGE
- 10°/ FORMATION D'UNE COMMISSION EXTRA MUNICIPALE.
- 11°/ INDEMNITES DE LOGEMENT SUCCEPTIBLE D'ETRE ALLOUEES AUX MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT.

Le Maire informe le Conseil Municipal la nécessité de faire un transfert de crédits par voie d'autorisation spéciale;

SECTION FONCTIONNEMENT :

+ 10 000 AU 6121	Allocation chômage
- 10 000 AU 611	Rémunération Personnel Auxiliaire
- 1 000 AU 6455	Frais de transports scolaires
+ 1 000 AU 6315	Entretien Matériel de transport

SECTION INVESTISSEMENT :

Depenses	- 1 000 AU 29	Dépenses imprévues
	+ 1 000 AU 210	Programme cession à titre gratuit

ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL.

2°/ FONDS SCOLAIRES UTILISATION DES CREDITS

Il a été notifié, par lettre circulaire du 11/10/89 de Monsieur le Préfet du Var, que la répartition des crédits du fonds scolaire des établissements d'enseignement public permet une dotation de 1 110 F pour l'année 88/89. Le Conseil Municipal accepte l'utilisation des crédits telles que proposées.

3°/ AUGMENTATION DU TAUX DE L'INDEMNITE DE REGIE DE RECETTE

L'augmentation du taux de l'indemnité de régie de recette allouée aux Régisseurs de recettes des Collectivités sur la base du barème résultant des dispositions des articles 1° et 2° :

720 F par an et par régie avec effet rétroactif à compter du 01/01/89.

ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL.

4°/ CITIERNE INCENDIE D.D.A

La D.D.A propose de nous fournir 2 citernes pour la lutte contre les incendies. La Municipalité devra choisir le terrain et y préparer l'implantation avec un chemin d'accès. Si possible en limite ouest : une au Defends et l'autre au lieu dit l'Adréchon.

Réponse avant le 15/11/89.

5°/ ACHAT D'UNE GERBE POUR LE DECES DE MR REBOUL PAUL

Le Maire propose au Conseil Municipal l'acquisition d'une gerbe déposée sur le lieu des obsèques de Monsieur Paul REBOUL, décédé le 25/09/89, ancien Conseiller Municipal sous le mandat de Mr Ollivier Albert.

Accord du Conseil Municipal.

6°/ DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION DE DEUX URNES ELECTORALES

Le Conseil Municipal donne son accord pour demander une subvention d'état, pour l'achat de deux urnes électorales conformes aux prescriptions de l'art 38 paragraphe IV du Code Electoral (1 200 F par urne).

7°/ PROGRAMME CHEMIN 1989, SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES CHEMINS

- Propositions en priorité chemins communaux non revêtus

Réalisation par l'entreprise Gerland

- Chemin des Souquettes 195 ML (du carrefour - chaussée en béton 2438,14)

- Chemin de Pécaussier 260 m 67400,62 F

- Chemin des Vaux (360 m environ) 76438,00

TOTAL 260 005,90

Réalisation par la Mairie (en béton)

- Chemin de Gau de Vie 220 ML Groudron 59 810,93 Béton 39 600,00

- Parcelle SNCF A 216 245 ML 61 328,89 44 100,00

- Chemin des Colombades 270 ML 92 901,04 53 000,00

8°/ ACQUISITION FONCIERE, ESPACE VERT

Possibilité d'acquisition foncière offerte par le Conseil Général, dans le cadre de sa politique des espaces verts.

Il s'agit, pour cette opération de solliciter du Conseil Général l'achat des parcelles cadastrées suivantes :

1/ N° 528 D au Pré de la Font (2.425 M2) appartenant à Mr Grisolle Albert

2/ N° 518 D 2 108 M2 appartenant à Mr Jacolot Paul

3/ N° 516 D 2 720 M2 appartenant à Mr Décosse Legrand

4/ N° 529 D 847 M2 appartenant à Mr Reboul Paul

Ces acquisitions permettraient d'achever la préservation d'un site.

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le principe.

Accord du Conseil Municipal pour cette zone déjà classée en espace vert depuis 1987.

9°/ MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU COLLEGE DU CANTON DE LA ROQUEBRUSSANNE

Le Conseil Municipal donne son accord pour modifier l'article 1 des statuts du syndicat des collèges :

" Le syndicat a compétence pour organiser les transports scolaires de l'ensemble des élèves des communes adhérentes au syndicat dès lors que le Conseil Général aura délégué à ce dernier le rôle d'organisateur de 2ième rang".

10°/ FORMATION D'UNE COMMISSION EXTRA MUNICIPALE

Le Maire propose au Conseil Municipale la formation d'une commission Extra Municipale, chargée de présenter un rapport sur la prestation de fourniture de repas à la cantine scolaire de la Commune.

Cette commission pourrait, si elle l'estimait nécessaire, faire toutes propositions sur les solutions de remplacement qu'elle pourrait juger indispensable.

Cette commission serait composée de membres du Conseil désignés par celui-ci, conformément à l'article L121-20 du Code des Communes ainsi que de représentants élus de l'Association des Parents d'Elèves.

Sa durée serait celle de sa mission qui s'acheverait par une décision du Conseil Municipal appelé à délibérer sur les propositions de la commission.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition et désigne ses représentants :

- MR DEHAYE, MR CORBIER, MME BOCQUET, MR TOSELLO, et trois membres du Comité des Parents d'élèves.

11°/ INDEMNITE DE LOGEMENT SUCCEPTIBLE D'ETRE ALLOUEE AUX MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT.

Vu l'application de l'article 3 du décret du 02/05/83, Monsieur le Préfet doit recueillir le montant de l'indemnité de logement susceptible d'être allouée aux instituteurs pour l'année 1989, après avis des communes.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la proposition formulée par le Comité des Finances Locales, de porter le montant de la dotation pour l'année 1989 à 11319 F.

QUESTIONS DIVERSES

12°/ Monsieur REMY propose de prévoir l'équipement de la Commission des Forêts

et d'envisager l'installation d'une sirène d'alarme.

Accord du Conseil Municipal.

13°/ CLUB DES CIGALES

Il a été décidé de prêter au Club des Cigales l'ancien lavoir (mise à leur disposition).

Le Conseil Municipal approuve le projet de réalisation échelonné sur cinq années, dans la mesure des possibilités, les travaux pourront être avancés.

Après le décès de Monsieur Albert Grisolle, ancien Maire de notre village, Le Maire et le Conseil Municipal adressent à Madame Edwige Grisolle, à ses enfants Jean Jacques et Henri leurs sincères condoléances et l'expression de leurs sentiments de douloureuse sympathie.

RESTAURANT BAR
"LES AMIS"
Rue Notre Dame
Tel. 94.867580

REUNION DE CONCERTATION MAIRIE/ASL

A la suite d'articles parus dans la presse régionale ayant trait à l'éventuelle création d'une équipe cantonale de foot-ball, et pour clarifier la situation de la municipalité vis à vis de l'ASL, M. MORIN, Maire a adressé aux différents responsables de l'ASL une lettre leur proposant une réunion-discussion dans les plus brefs délais.

La réunion a eu lieu en mairie le 20 octobre en présence du Maire, plusieurs Adjointes et Conseillers, et l'ensemble des Présidents de sections et tous les Membres du Conseil d'Administration de l'ASL (20 personnes).

Le Maire a expliqué clairement la position de la Municipalité laissant à l'ASL toutes initiatives pour la suite à donner à son éventuelle participation à la création de cette équipe cantonale de foot-ball. Le Maire confirme d'autre part que la commune fera tout ce qui sera possible pour aider l'ASL en moyens matériel, la laissant libre de gérer et utiliser ses moyens financiers.

Pour sa part le Président de l'ASL refuse l'idée de participation à une équipe cantonale et sa ferme intention de rester telle qu'elle est, une association loi de 1901, à but non lucratif.

Les dirigeants des équipes foot et basket se réuniront pour mettre en place un programme d'encadrement technique et sportif.



L'Association Sports et Loisirs recherche des volontaires pour participer à l'encadrement de l'équipe de foot-ball débutante (6 à 8 ans) le mercredi après-midi.

Pour toutes informations s'adresser à M. Roland DORCHE, Président de l'A.S.L. Tél. 94.86.77.15. ou à M. Georges PREAUX, Président de la section de foot-ball Tél. 94.86.77.41.

PLATRIER TRADITIONNEL
TOUS TRAVAUX INTERIEUR
DANIEL TOSELLO
31 RUE NOTRE DAME
83.136 Ste ANASTASIE
TEL. 94.866184

RENCONTRES FOOT-BALL

Samedi 18/11 Plateau Poussins à STE ANASTASIE, stade municipal : 10 équipes : 14h STE ANASTASIE/CONFARON 2

14h45 GAREOULT 1/PIGNANS

14h45 BESSILLON 1/CABASSE

15h30 LE LUC 1/ LE LUC 2

15H30 CONFARON 1/GAREOULT 2

Dimanche 19/11 à 9h30 Pupilles :

STE ANASTASIE reçoit TRANS

Samedi 25/11 après-midi :

L'équipe Poussin se déplace à BESSILLON

Dimanche 26/11 à 9h45 /

Les Pupilles se déplacent à ST ZACHARIE

Samedi 2/12 :

L'équipe Poussin se déplace au LUC

Dimanche 3/12 à STE ANASTASIE :

Pupilles STE ANASTASIE reçoivent DRAGUIGNAN

RALLYE EQUESTRE

Le premier rallye équestre organisé par la récente section équitation de STE ANASTASIE s'est déroulé le dimanche 22 octobre sur un parcours de 34 km. A l'issue de cette randonnée un repas champêtre fut pris en commun au lieu même de l'arrivée, dans une ambiance joyeuse mêlant les courants aux organisateurs. Dans le courant de l'après-midi le maire remit les coupes aux vainqueurs de chaque catégorie de ces épreuves et comme le veut la coutume, cette journée se termina par le pot de l'amitié.

Classement confirmés :

1. Alexandra PELLEGRINO sur VALDAS
2. RONCAGA sur ANGELIQUE
3. Béatrice COLON sur MORGAN
4. Albert HAZARD sur GAMINE
5. Michèle HAZARD sur VALDAS

Classement débutants :

1. Olivia RONCAGALLI sur MARC
2. Florence CONTIN sur PURNA
3. Thomas LOPEZ sur MILKY

Nous remercions les organisateurs de cette belle journée chevaline, M. PELLEGRINO Président, Melle Betty COLON Secrétaire, et Melle Virginie AGOSTINI Trésorière.

Cette section équitation prévoit pour l'an prochain un parcours de 64 Km.



COMITE DES FETES

FOIRE A LA BROCANTE

La foire à la brocante semestrielle organisée par le Comité des Fêtes de STE ANASTASIE a eu le 1er novembre son succès habituel. Nombreux étaient présents les Antiquaires et Brocanteurs venus offrir à la clientèle une grande diversité d'articles dont beaucoup sortaient des greniers de nos grands-mères, vieux journaux, monnaie ancienne, vêtements militaires de la 2ème guerre mondiale, journaux d'époque, collections de livres en 10 et 20 volumes, vieux dentiers etc... Le clou de cette foire étant sans nul doute un projecteur électrique ayant servi aux parachutages durant la dernière guerre et en emballage d'origine!!

Toute la journée un public venu des communes voisines à sillonné les allées de la Place de la Gare jusqu'à la tombée de la nuit.



ASSOCIATIONS

RENCONTRES BASKET-BALL

Benjamins Excellence

18/11 à 15h STE ANASTASIE reçoit CARQUEIRANNE

25/11 à 17h30 aux ARCS LES ARCS/STE ANASTASIE

02/12 à 15h STE ANASTASIE reçoit DRAGUIGNAN

07/12 à 9h30 à GRIMAUD GRIMAUD/STE ANASTASIE

Minimes Pré-excellence

18/11 à 16h à HYERES HYERES/STE ANASTASIE

25/11 à 15h STE ANASTASIE reçoit DRAGUIGNAN

02/12 à 17h30 à BRIGNOLES BRIGNOLES/STE ANASTASIE

Cadets Poules qualificatives

18/11 à 16h STE ANASTASIE reçoit HYERES

25/11 à 18h30 aux ARCS LES ARCS/STE ANASTASIE

03/12 à 18h30 à FREJUS FREJUS/STE ANASTASIE

CAMPING CARAVANING

La Vidaresse ★★★ NN
LOCATION DE CARAVANES

D. 15 - La Vidaresse - 83136 Ste-ANASTASIE-sur-ISSOLE
Tél. 94.86.71.90

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE

Les cérémonies du 11 Novembre se sont déroulées comme chaque année au monument aux morts en présence du Maire et du conseil municipal au grand complet. De nombreux habitants s'étaient joints au cortège. Voici de larges extraits de l'allocution du Maire

En juin 1914 l'Europe est en paix depuis 43 ans, les jeunes générations ont oublié la guerre. Peronne ne doute un instant de la paix, et pourtant quatre semaines plus tard le conflit éclate en quatre ans, plus de 65 Millions d'hommes seront mobilisés. Le premier cataclysme du XX siècle est en marche, rien ne pourra l'arrêter et quand le 11 Novembre 1918 à 11 heures du matin' le clairon Sellier sonne l'armistice, notre pays est exangue, un million quatre cent mille morts des millions d'invalides, de gazés, ont laissé sur le champ de bataille toutes les forces vives de la nation.

Hélas, une fois encore, cette immense souffrance trop tôt oubliée, aboutissait 21 ans plus tard à un tout aussi terrible conflit que beaucoup d'entre vous ont vécu

C'est aujourd'hui 71 ans après, l'occasion pour nous, de commémorer la fin de toutes les guerres et plus particulièrement de cette première guerre mondiale que l'on a très vite appelé "La grande guerre"

Nous connaissons aujourd'hui une paix Européenne nourrie d'espoirs nouveaux et dont tout porte à croire qu'elle est durable. N'oublions pas cependant le passé. D'abord parce que d'autres guerres auxquelles nous pourrions être parfois mêlés ravagent encore notre planète.

Surtout n'oublions pas le message des anciens de 14/18 qui avaient connu le pire? et nous demandaient de nous en souvenir. C'est le sens que nous pouvons donner à cette cérémonie que nous célébrons alors que bien peu de survivants des combattants ayant connu cet armistice, sont encore parmi nous.

Soyons leurs reconnaissants de leur courage, de leur sacrifice, et de leur ineffaçable message d'espoir et de paix.



TRIBUNE LIBRE

A propos de la Carriera dei Cabro on m'a fait remarquer : "Mais c'est écrit moitié en Occitan moitié en Provençal". Je voudrais essayer de dissiper un malentendu, le nom de cette rue est bien écrit en Provençal.

Mais voilà : si en Français il n'existe qu'une seule norme graphique (l'orthographe) le Provençal peut s'écrire de 2 manières différentes (on dit 2 graphies) :
- une graphie relativement récente (1857) utilisée entre autres par Mistral et dite mistralienne,
- et une graphie beaucoup plus ancienne, dite classique, élaborée par les Troubadours à partir de 1080 et qui fut employée, par exemple, par l'administration du Roi René.

Ces 2 systèmes coexistent actuellement et sont utilisés, par exemple, à l'Université de TOULON dans le cadre de l'enseignement de la langue et la culture provençales.

Dans le cas qui nous intéresse : le mot "carriera" est écrit en graphie classique, le mot "cabro" en graphie mistralienne. Le a final de carriera se prononce comme le o final de cabro c'est à dire un son non tonique (on laisse tomber la voix) intermédiaire entre a,o, et oeu. Ce son n'existe pas en Français.

Ce qui m'amène à parler d'un autre malentendu au sujet du mot "Occitan".

Tout d'abord allons à l'étranger, en Russie. Il paraît évident qu'en Russie on parle le Russe! Et bien c'est faux! Le Russe en tant que langue n'existe pas. Quand on dit de quelqu'un qu'il parle Russe, cela veut dire, très exactement qu'il parle ou le Grand-Russien ou le Blanc-Russien ou l'Ukrainien. (ces 3 langues sont voisines).

En fait on assimile Russe-Grand-Russien, à cause de l'importance prise, sur le plan politique par les Princes de Moscovie devenus plus tard Tsars de toutes les Russies (remarquez le pluriel).

Et bien, dans le midi de la France c'est la même chose : l'Occitan en tant que langue n'existe pas ; quand on dit de quelqu'un qu'il parle Occitan, cela veut dire qu'il parle ou Provençal, ou Languedocien, ou Gascon, ou Limousin, ou Auvergnat, ou Vivarais-Alpin. Ces 6 parlers sont tellement voisins (surtout pour les Français du Nord) que, pour simplifier, on appelle tout ça Occitan ou Langue d'Oc. D'ailleurs, historiquement l'ensemble de ces parlers a été désigné Limousin, puis Provençal, avant d'être nommé Occitan.

De toute façon, bravo à la Municipalité pour son initiative.

Peire REVOL

REPONSE

Nous remercions notre correspondant pour son aimable lettre qui, soyons en sûrs, intéresse nombre de nos concitoyens qui pratiquent toujours le parler provençal.

Soucieuse de la correction orthographique, la mairie s'était adressée à des universitaires varois, ardents propagandistes du Provençal.

Dans les premiers mois de l'année prochaine, les Services Municipaux équiperont la commune d'une signalisation complète des chemins et lieux-dits. Aux entrées du village, il sera alors possible de lire le nom de SIE ANASTASIE en Provençal.

INFORMATIONS PRATIQUES

1. Permanence du Maire :
du lundi au vendredi sans rendez-vous de 9h à 12h
et sur rendez-vous les mêmes jours de 9h à 16h.
2. Heures d'ouverture du secrétariat mairie :
de 9h à 12h.
Vente des tickets de cantine de 8h30 à 9h30.
3. Médecins de garde :
11 et 12 novembre Dc MATHIE 94.59.62.97.
19 novembre Dc HYBRAM 94.28.33.17.
26 novembre Dc ASPE 94.48.85.20.
3 décembre Dc AZUELOS 94.78.32.67.
10 décembre Dc BARTEAUD 94.69.72.83.
4. Pharmacie de garde :
19 novembre SOUTRIC au CANNET DES MAURES
26 novembre MARQUET à BRIGNOLES
3 décembre JAY-RAYON à FORCALQUEIRET
10 décembre BOUMGUOGNON à LA ROQUEBRUSSANNE
17 décembre RAVASSE au LUC
5. Passage du Bibliobus du VAR :
14 à 15h30 le mercredi 6 décembre 89) Place de l'Eglise
le mercredi 17 janvier 90)
6. Téléphone du Garde Municipal :
du 15 au 30 novembre 94.86.61.35.
à partir du 1 décembre 94.86.71.09.
pendant les heures ouvrables 94.86.72.35.

PROJECTION INCENDIE

Depuis le 1 novembre vous pouvez débroussailler et brûler les végétaux coupés.

Ceci est obligatoire dans la zone URBAINE et partant jusqu'à 50 mètres de votre habitation.

Vous pouvez pour plus de détails vous reporter au Bulletin Municipal N°6 du mois d'octobre.

CHIENS "BALADEURS"

Le code rural affirmait dans son article 213 que les maires "pouvaient" prendre toutes les dispositions utiles pour empêcher la divagation des chiens.

Désormais il ne s'agit plus d'une simple possibilité mais d'une "obligation" : les maires "doivent" prendre toutes mesures utiles (loi du 22 juin 1989)

Quant à la divagation, une définition en est donnée "Est considéré comme tel tout chien qui en dehors d'une action de chasse ou de garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance de son maître, c'est à dire à portée de voix ou bien s'il est distant de lui de plus de 100 mètres."

L'application de cette loi dans le village ne correspond pas à un choix autoritaire, mais davantage au respect de la volonté fréquemment exprimée par la grande majorité des habitants et des propriétaires de chiens qui comprennent bien que la liberté des uns ne peut s'exprimer toujours au détriment de celle des autres.

HORAIRES DES CARS

	LMMe JVS	LMJV	LMMe JVS	Circule le	LMMe JVS	MeS	LMMe JVS
	x	x	x	Période scolaire	x	x	x
	H-E		H-E	Vacances (Hiver-Eté)	H-E		H-E
				Renvoi à consulter			
CARNOULES (GARE)	7.30	8.20	20.35	BRIGNOLES	6.00	12.00	19.05
CARNOULES (VILLE)	7.33	8.23	20.38	CAMPS-LA-SOURCE	6.07	12.05	19.10
BESSE/ISSOLE	7.40	8.30	20.45	FORCALQUEIRET	6.15	12.10	19.20
STE-ANASTASIE	7.47	8.37	20.50	STE-ANASTASIE	6.22	12.20	19.27
FORCALQUEIRET	7.54	8.44	20.57	BESSE/ISSOLE	6.30		19.35
CAMPS-LA-SOURCE	8.03	8.53	21.05	CARNOULES (VILLE)	6.37		19.42
BRIGNOLES	8.10	9.00	21.10	CARNOULES (GARE)	6.40		19.45